

PREFET DE LA DORDOGNE

**ELECTIONS 2014 AU CONSEIL D'ADMINISTRATION DU CENTRE
DEPARTEMENTAL DE GESTION DE LA FONCTION PUBLIQUE
TERRITORIALE**

**PROCES VERBAL DE L'ELECTION DU 25 JUI 2014
DES REPRESENTANTS DES ETABLISSEMENTS PUBLICS**

L'an 2014, le 25 juin, en application des articles 11, 12 et 13 du décret n°85-643 du 26 juin 1985 relatif aux centres de gestion institués par la loi n° 84-53 du 26 janvier 1984 modifiée portant dispositions statutaires relative à la fonction publique territoriale, s'est réunie la commission de recensement et de dépouillement des votes du département de DORDOGNE.

La commission de recensement et de dépouillement des votes de la Préfecture de Dordogne est composée de :

- Monsieur le Préfet ou son représentant, président de la commission,
- Monsieur Joël GADAUD, maire d'Angoisse, **Titulaire**,
 - o Monsieur Joël CONSTANT, maire de Lisle, **Suppléant**,
- Monsieur Bernard GOYER, maire de Saint Martin de Gurson, **Titulaire**,
 - o Monsieur Jean Didier ANDRIEUX, maire de Celles, **Suppléant**,
- Monsieur Pierre SIMON, maire de Cubjac, **Titulaire**,
 - o Monsieur Jean-Luc LAFORCIE, maire de Saint Léon sur l'Isle, **Suppléant**,

- Monsieur Bernard VAURIAC, Président de la communauté de communes du Pays de Jumilhac-le-Grand, **Titulaire**,
 - o Madame Marie-Rose VEYSSIERE, Présidente de la communauté de communes du Pays de Villamblard, **Suppléante**,
- Monsieur Michel AUGEIX, Président de la communauté de communes du Pays Thibérien, **Titulaire**,
 - o Monsieur Michel RAFALOVIC, Président de la communauté de communes Vallée de la Dordogne et Forêt Bessède, **Suppléant**,

- Monsieur Jean-François DIAS, chef du pôle du développement économique et des interventions financières, **Titulaire**,
 - o Madame Marie-Christine FERRE chef de la mission dotations aux collectivités locales, **Suppléante**,
- Madame Anne-Marie CONEM, adjointe au chef du pôle du développement économique et des interventions financières, **Titulaire**,
 - o Madame Corinne GEYSSON, agent de la mission dotations aux collectivités locales, **Suppléante**.

La commission de recensement a procédé au recensement des enveloppes adressées par correspondance à la préfecture avant le **24 juin 2014 à 16 heures** et au dépouillement des votes correspondants.

| | | |
|---|--|-------------|
| Nombre d'électeurs inscrits : | | 139 |
| Représentant un nombre de voix égal à : | | 3037 |
| Nombre d'enveloppes extérieures recensées : | | 92 |
| Nombre d'enveloppes extérieures non validées (votant n'ayant pas la qualité d'électeur, impossibilité de déterminer l'identité de l'électeur, présence de plusieurs enveloppes intérieures) : | | 8 |
| Reste nombre de votants : | | 84 |
| Bulletins nuls : | 7 X 1 voix 3 X 10 voix 1 X 100 voix Total → | 137 |
| Bulletins blancs ou enveloppes sans bulletin : | X 1 voix X 10 voix X 100 voix Total → | 0 |
| Total des suffrages non exprimés : | | 137 |
| Décompte suffrages exprimés : | | |
| Nombre de bulletins 1 voix : | 302 X 1 | 302 |
| Nombre de bulletins 10 voix : | 114 X 10 | 1140 |
| Nombre de bulletins 100 voix : | 6 X 100 | 600 |
| Total suffrages exprimés : | | 2042 |

TOTAL DES SUFFRAGES OBTENUS PAR CHAQUE LISTE DE CANDIDATS

Liste présentée par l'Union Départementale des Maires :
Tête de liste : Thierry NARDOU

Suffrages : 2042 voix

Sont déclarés élus :

Titulaires

NARDOU Thierry, Président de la CDC du Pays
Vernois et du Terroir de la Truffe

RAFALOVIC Michel, Président de la CDC de la Vallée
Vallée de la Dordogne et Forêt Bessède

LAMONERIE Bruno, Président de la CDC du Pays
de Lanouaille

Suppléants

BAZINET Didier, Président de la CDC du Pays Ribéracois

MOULINIER Roland, vice-président de la CDC du
Terrassonnais en Périgord Noir Thenon Hautefort

COUVY Jean Paul, Président de la CDC Dronne Belle

CLOTURE DU PROCES VERBAL

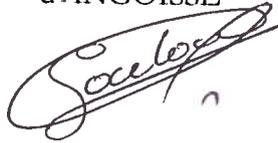
Le présent procès-verbal, dressé et clos le 25 JUIN 2014 à 15h50, en double exemplaire, est signé après lecture par le président, les assesseurs et le secrétaire.

Le Président,



Christine DOUARINOU

Le Maire
d'ANGOISSE



Joël GADAUD

Le Maire de CELLES



Jean-Didier ANDRIEUX

Le Maire de SAINT-
LEON-sur-L'ISLE



Jean-Luc LAFORCE

Monsieur le Président
de la CC du Pays
Thibérien



Michel AUGÉIX

Le secrétaire



Jean-François DIAS

Le secrétaire-adjoint



Corinne GEYSSON

